

## Expliquer, impliquer, valoriser...

En dehors des outils proposés par AQUÍ Brie, vous pouvez mettre en place d'autres actions complémentaires...

### Annoncer la couleur sur place

Installer des panneaux informatifs et pédagogiques dans les endroits qui connaissent des changements.



### Faire participer les habitants à votre démarche

Ne pas hésiter à inclure la population dans votre démarche. Par exemple en organisant des manifestations pendant la semaine du développement durable : portes ouvertes des services municipaux, salon du jardinage, concours de fleurissement des pieds de murs et des clôtures privées, etc. Ces événements sont en plus l'occasion de communiquer sur votre engagement en faveur de la protection de l'environnement.

### Mobiliser les écoles

Les enfants sont non seulement les adultes de demain, mais ils sont aussi un très bon relais d'information à l'intérieur des familles. Il est donc important de les sensibiliser au plus tôt aux problèmes liés aux pesticides et à la qualité de l'eau. Vous pouvez, par exemple, proposer aux enseignants d'organiser avec vous une journée pédagogique sur le jardinage sans pesticide, l'entretien des espaces verts, la découverte de la végétation spontanée, la biodiversité...

### Faire parler la presse locale !

Inviter la presse à publier des articles sur le nouveau visage de votre commune, ses choix en matière d'entretien, les risques pour l'environnement et la santé lors de l'application des pesticides, les techniques pour jardiner au naturel, l'utilité des plantes spontanées pour la biodiversité...



Les missions d'AQUÍ Brie sont essentiellement assurées grâce au concours de ses principaux partenaires financiers :



COLLECTIVITÉS

## Démarche de réduction des pesticides :

### COMMUNIQUER VERS LA POPULATION

#### Pourquoi communiquer ?

Vous mettez en place de nouvelles pratiques pour réduire les pesticides dans l'entretien de vos espaces publics ?

Cela implique des changements dans le travail des agents chargés de l'entretien et des modifications dans l'aspect du paysage. Ces changements sont parfois difficiles à accepter du côté des habitants, surpris de voir leur cadre de vie modifié.

Il est donc nécessaire de communiquer sur vos nouvelles pratiques pour expliquer que ces changements (la tonte différenciée par exemple) proviennent d'une démarche volontaire et réfléchie.

Profitez-en pour valoriser l'engagement et les efforts que réalise votre commune pour la préservation de l'environnement, la nappe du Champigny et la santé publique !

#### Quand communiquer ?

Il est important de communiquer tout au long de l'année et en particulier au printemps et en été ; périodes où les habitants passent plus de temps à l'extérieur et où ils sont plus attentifs à l'entretien des espaces dans la commune.



AQUÍ Brie

Connaissance et protection de l'aquifère du Champigny

Pour aller vers le « 0 phyto », il faut sensibiliser les habitants, faire évoluer leur mentalité et leurs pratiques. Pour vous aider dans votre communication, AQUI' Brie met à votre disposition un ensemble de fiches thématiques et une exposition itinérante en 3 volets. Profitez-en, c'est gratuit !

## Les fiches AQUI Inf'eau

### Qu'est-ce que c'est ?

Des fiches thématiques pour sensibiliser vos administrés aux problèmes liés à la ressource en eau. Elles apportent :

- ↳ Des informations vulgarisées sur la nappe des calcaires de Champigny, la pollution de l'eau, les actions mises en place dans la commune pour réduire les pesticides... ;
- ↳ Des conseils pratiques sur les gestes quotidiens à adopter pour préserver au mieux la ressource ;
- ↳ Des éclairages pour mieux accepter les changements dans l'entretien de la commune.



Prêtes à l'emploi, vous pouvez les utiliser telles quelles, en les publiant dans votre bulletin municipal, par exemple.

- Fiche 1 : La nappe des calcaires de Champigny
- Fiche 2 : Les sources de pollution
- Fiche 3 : Dire stop aux pesticides
- Fiche 4 : Economiser l'eau
- Fiche 5 : Les pesticides sont partout
- Fiche 6 : Le cycle de l'eau domestique
- Fiche 7 : Moins de pesticides dans ma commune
- Fiche 8 : La gestion différenciée des espaces
- Fiche 9 : L'entretien de notre cimetière

### Comment les obtenir ?

- ↳ Téléchargez-les depuis notre plateforme d'échange : <http://echange.aquibrie.fr>
- ↳ Demandez-les par mail ou par téléphone : [contact@aquibrie.fr](mailto:contact@aquibrie.fr) - 01 64 83 61 03

## L'exposition itinérante

### Comment ça marche ?

AQUI' Brie prête son exposition itinérante aux communes engagées dans la démarche de réduction des pesticides, pour une durée de 1 à 2 semaines. Vous pouvez disposer des 3 volets :

#### ① Agir avec AQUI' Brie pour une ressource en eau pérenne et de qualité

- ↳ Présentation de la nappe du Champigny et d'AQUI' Brie
- ↳ La démarche de réduction des pesticides dans les communes

#### ② Zéro pesticide dans nos villages

- ↳ L'impact des pesticides sur la santé et l'environnement
- ↳ Les modes de transfert dans l'environnement

#### ③ Jardiner au naturel

- ↳ Les astuces pour entretenir son jardin sans aucun traitement chimique



Facile à monter, vous pouvez installer l'exposition à l'intérieur de votre mairie, de votre bibliothèque, de votre salle des fêtes... voire même sous un chapiteau lors d'un événement.



### Comment l'emprunter ?

- ↳ Faites votre demande par mail ou par téléphone (au moins 1 mois à l'avance) : [contact@aquibrie.fr](mailto:contact@aquibrie.fr) - 01 64 83 61 03
- Nous réserverons l'exposition pour vous et vous enverrons la convention de mise à disposition.